

Faire les bons choix de statuts agricoles (à jour de la loi pour l'avenir de l'agriculture)

Objectifs de la formation

S'approprier les informations récentes concernant le statut de cotisant solidaire et de conjoint d'exploitation. Evaluer l'intérêt de ces statuts par rapport à d'autres statuts agricoles ou de société. Avec une vision globale sur l'ensemble des membres

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Présentation des différents statuts juridiques pour chaque type de structure (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.

Définition des statuts de chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc. et mise en regard avec les projets.

Infos complémentaires

Organisée par Fédération CIVAM de l'Ardèche

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 23/09/2015

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Fabienne BOIVIN

fabienne@civamardeche.org

Fédération CIVAM de l'Ardèche

Dates, lieux et intervenants

25 sept 2015

09:00 - 17:30 (7hrs)

Centre Socio Culturel

07250 LE POUZIN

Delphine Gavend, juriste en droit rural

Financier(s)

